



## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

### Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Dossier complet le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

N° d'enregistrement : \_\_\_\_\_

## 1 Intitulé du projet

Construction d'un bâtiment dédié à l'implantation du "Pôle enseignement" de l'UFR Droit Economie Gestion de l'Université d'Orléans sur la ZAC Carnes Madeleine à Orléans.

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

\_\_\_\_\_

Prénom(s)

\_\_\_\_\_

### 2.2 Personne morale

Dénomination

ORLEANS METROPOLE

Raison sociale

EPCI

N° SIRET

2 4 4 5 0 0 4 6 8 0 0 0 4 0

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale :  Madame

Nom

MONTILLOT

Monsieur

Prénom(s)

Florent

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
39A	Construction d'un bâtiment créant une surface de plancher de 11 551 m <sup>2</sup> de SDP.

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'un bâtiment de 11 551 m<sup>2</sup> dédié à l'implantation du "Pôle enseignement" de l'UFR Droit Economie Gestion de l'Université d'Orléans sur la ZAC Carmes Madeleine à Orléans. Le bâtiment dénommé " LOT 16 " du plan de Masse de la ZAC Carmes Madeleine se situe à l'emplacement de l'ancien bâtiment de la mère et de l'enfant du Centre Hospitalier Régional d'Orléans (CHRO) Le site est a été démolit par la SEMDO, aménageur de la ZAC en 2019.

Le bâtiment de 3 niveaux et un sous-sol comprend : 6 amphithéâtres de 100 à 600 places, un learning center , 40 salles de cours, des locaux de vie étudiante , une cafétaria ,un parking vélo de 600 places en sous sol, une toiture terrasse non accessible supportant des panneaux photovoltaïques, une zone logistique en sous-sol. L'emprise au sol du bâtiment est de 4382 m<sup>2</sup>.

Il est prévu la démolition partielle du mur d'enceinte de l'ancien hôpital dans le respect des prescriptions patrimoniales de l'ABF ainsi que la démolition des réseaux enterrés et de l'ovoïde existant sur le site.

#### 4.2 Objectifs du projet

Orléans Métropole a affirmé dans le cadre du projet métropolitain sa volonté de développer ses fonctions supérieures et de jouer son rôle de capitale régionale dans le domaine de l'enseignement supérieur. Pour attirer les entreprises, les étudiants et les chercheurs et conforter l'activité économique et la création d'emplois, il est en effet déterminant pour l'avenir de la métropole de soutenir cet enseignement qui est un important levier d'attractivité. Cette volonté de soutien aux nouvelles formations d'enseignement supérieur s'inscrit, par ailleurs, dans le cadre d'une stratégie urbaine visant à réimplanter des établissements de formation supérieure et des étudiants dans le centre-ville d'Orléans et d'apporter ainsi de la diversité et de la vie urbaine

Implanté au coeur de la ZAC Carmes Madeleine et en limite du boulevard, le nouvel équipement universitaire devra donc faire le lien entre le prestige des bâtiments historiques, le renouveau du coeur métropolitain et le boulevard recomposé.

Cet équipement se divise en deux Pôles : un pole administration recherche qui vient s'implanter dans le bâtiment patrimonial de l'ancien hospice et le pôle enseignement qui fait l'objet d'une construction neuve, objet de la présente saisine. L'implantation de l'UFR DEG en centre-ville d'Orléans permettra à l'université de réutiliser les locaux libérés pour implanter une nouvelle UFR médecine à la rentrée 2025.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet s'établit en partie sur l'emplacement de l'ancien Pôle hospitalier "Mère et enfant" et comprend des terrassements et des travaux de gros œuvre intégrant les fondations et le soutènement. Le projet prévoit également la démolition des réseaux existants désaffectés et l'ovoïde existant dans l'emprise des fondations du bâtiment. Le démarrage des travaux est programmé à l'automne 2023 permettant ainsi la réalisation des terrassements en phase préparatoire. La fin des travaux est envisagée en juin 2025 présentant ainsi un calendrier compatible avec l'ouverture du bâtiment à la rentrée 2025 conformément aux accords entre l'Etat, la Région et l'Université. En parallèle, les 18 mois de travaux du bâtiment permettront la réalisation des espaces publics par la SEMDO, aménageur de la ZAC .

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le bâtiment est prévu pour accueillir 4200 étudiants avec un effectif présent, à la rentrée 2025, de maximum 3800 personnes. Le projet ne prévoit plus de parking souterrain comme envisagé dans l'étude d'impact de la ZAC Carmes Madeleine de 2015. Un stationnement public existe à proximité dans le parking du baron et un local de stationnement cycle de 600 places est prévu en sous sol. Le projet est également desservi par les transports en commun.

L'accès principal du bâtiment se situe au coeur de la ZAC Carmes Madeleine. Des accès secondaires sont prévus le long du boulevard et l'intérieur de la ZAC.

Le projet vise le niveau 3 du label biosourcé ainsi que le niveau E3C1 de l'experimentation E+C-. Il est raccordé à la chaufferie biomasse de la SODC (95%ENR) et présentera une couverture de 1000 m<sup>2</sup> de surface de panneaux photovoltaïques.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

le projet est actuellement soumis à permis de construire

Un permis modificatif sera déposé dans un 2ème temps afin d'intégrer les prescriptions du SDIS notamment en matière d'implantation de panneaux photovoltaïques ainsi que les évolutions de projets dont notamment la suppression de l'accessibilité au public de la toiture terrasse.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Emprise au sol Surface de plancher	4382 m <sup>2</sup> 11 551 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :      BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   '   " Lat. :   °   '   "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   '   " Lat. :   °   '   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   '   " Lat. :   °   '   "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bâtiment n'est pas situé dans une ZNIEFF mais se situe à environ 300 m de la ZNIEFF de type II nommée "La Loire Orléanaise".
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE d'Orléans Métropole approuvé en 2019
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZPPAUP d'Orléans centre Ville
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI Val d'Orléans - Agglomération Orléanaise
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	approuvé en 2015
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site inscrit au 1er octobre 1976 dénommé "Ensemble urbain d'Orléans" situé à environ 160 m. De plus, le bâtiment est compris dans la zone du patrimoine mondial de l'Unesco nommé "Val de Loire entre Sully-sur-LOire et Chalonnes", inscrit depuis 2020. Enfin, le bâtiment est situé à 150 m d'une zone de protection de l'UNESCO inscrite depuis 2020 et nommée "Val de Loire entre Sully-sur-LOire et Chalonnes"

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le bâtiment est situé à environ 200 m de deux zones Natura 2000 : * La première au titre de la Directive Habitats (ZSC) référencée sous le numéro FR2400528 et nommée "Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire" * La deuxième au titre de la Directive Oiseaux référencée sous le numéro FR2410017 et nommée "Vallée de la Loire du Loiret"
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site classé nommé "Site de COMbleux" et classé par l'arrêté du 14/10/1988 est situé à environ 1,5 km.

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des terrassements vont être nécessaires avec un traitement des terres terrassées ex-situ. Un protocole de traitement par l'aménageur de la ZAC Carmes Madeleine est en cours d'étude
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui fourniture ex-situ des matériaux de constructions
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'étude d'impact de la ZAC Carmes Madeleine prévoyait pour l'ensemble de son programme une hausse de 148 200 L/jour de hausse par rapport à la consommation du quartier Carmes. Une réduction de 30% des consommations sera assurée par la mise en place d'équipements hydro-économiques, à débits fortement réduits (chasses d'eau 3/6 L, robinetteries 2 L/min ). De plus, une partie des eaux de pluie sera récupérée pour alimenter les sanitaires.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'étude d'impact de la ZAC Carmes Madeleine n'avait pas identifié d'effet notable sur la faune et la flore existante à l'exception des chiroptères.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Extrait Étude d'impact de la ZAC Carmes Madeleine : Des espaces naturels remarquables et/ou protégés, tels que les ZNIEFF et les zones Natura 2000, existent sur la commune d'Orléans le long de la Loire. Ils sont séparés du site par des voiries et espaces résidentiels urbains denses. Le projet d'aménagement n'impacte pas directement ces espaces naturels protégés.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cavité et aléa-retrait gonflement. Le projet fait l'objet à chaque étape de conception d'étude de sol G2/G4 et G5 pour identifier les cavités et adapter les fondations du projet.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet vise à accueillir 4200 étudiants à termes et 300 chercheurs et administratifs. Un local cycle de 600 places à terme est prévu en sous sol du bâtiment .Le projet est desservi par le tram et les bus. Il n'y a pas de stationnement automobile dédiés aux usagers sur site. 90 places de stationnements dans le parking public du baron seront dédiés aux enseignants et administratifs. Les livraisons s'effectueront dans le sous-sol du bâtiment via une rampe depuis le boulevard Jean Jaures
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé le long du boulevard Jean Jaurès concerné par des PNB. Des mesures ont été réalisées dans le cadre du projet et intégrées notamment dans la conception des fenêtres.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Possiblement en phase chantier. Les études de sols en phase conception permettront de les limiter
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un éclairage raisonné des espaces publics est prévu par la SEMDO aménageur de la ZAC.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est travaillé en concertation avec l'ABF et la CRMH et respecte leurs prescriptions en terme de hauteur (assurer la visibilité du clocheton), en terme de matériaux (pierre...) et de dessin architectural. Le mur d'enceinte de l'ancien site hospitalier ne sera pas entièrement démoli, une partie formant le muret sera préservée en partie sud-ouest le long du boulevard Jaurès selon la prescription de l'ABF.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

Si oui, décrivez lesquelles :

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

L'avis de l'autorité environnementale du 3 juin 2016 rendu dans le cadre du dossier de réalisation de la ZAC Carmes Madeleine qui n'a pas évolué au regard du programme universitaire soulignait les éléments suivants :

- Impact visuels des toitures terrasses :le projet travaillé avec l'architecte des bâtiments de France traite finement l'insertion des édicules en toitures et le maintien de la perception du clocheton depuis les quais de Loire.

Le projet universitaire s'implante sur de larges espaces publics piétons et végétalisés.

Le bâtiment universitaire développe une écriture architecturale qu répond à l'ordonnancement et aux matériaux des bâtiments patrimoniaux situé sur le site Porte Madeleine.

- Les déplacements :

La ZAC Carmes Madeleine est dédiée entièrement aux piétons et aux cycles à l'exception d'une voie de desserte qui ne concerne pas le projet universitaire Les usagers de l'université pourront utiliser le parking public du baron aujourd'hui capacitaire, de places PMR seront situées à proximité de la ZAC.

Depuis l'avis de 2016, le projet de cité musicale a été abandonné. Les impacts en matière de circulation et d'usagers du site sont réduit d'autant. Le périmètre de la future ZFE comprendrait les boulevards qui jouxtent le site (étude en cours)

-Chantier : Conformément au CPAUPE de la ZAC les entreprises de travaux doivent mettre en place une charte chantier vert.

La métropole et la ville d'Orléans seront particulièrement attentive au réemploi de matériaux.

- Pollution des sols : une étude de pollution a été réalisées par la SEMDO aménageur de la Ville d'Orléans. Il a été identifié des pollution très ponctuelles au mercure qui figurent dans les cahier des charges des constructeurs.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est intégré à l'étude d'impact de la ZAC Carnes Madeleine de 2015 qui a fait l'objet d'un avis de l'autorité environnementale en 2016.

Le projet universitaire était prévu dans cette étude d'impact dans une implantation et un usage assez similaire. La suppression de la cité musicale et du parking souterrain réduit significativement les impacts en matière de déplacement et de pollution de l'air.

Le projet développe des ambitions environnementales notamment sur l'impact carbone et la production d'énergie renouvelable supérieur aux objectifs initiaux (E3C1 label 3 biosourcés 1500 m<sup>2</sup> de surface photovoltaïques).

Le projet a également fait l'objet d'une ESSP permettant d'évaluer les incidences en terme de sécurité publique.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	le dossier de permis de construire incluant l'étude d'impact de la ZAc Carmes Madeleine	<input type="checkbox"/>
2	le plan masse de la ZAC Carmes Madeleine	<input type="checkbox"/>
3	le CPAUPE de la ZAC Carmes Madeleine	<input type="checkbox"/>
4	la fiche de lot n°16	<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom MONTILLOT

Prénom FLORENS

Qualité du signataire V.P. Métropole Orléans + 1<sup>er</sup> Vice Adjoint

À ORLÉANS

Fait le 09/03/2023



Signature du (des) demandeur(s)

